

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mont-de-Marsan, le 5 mai 2024

Le département des Landes est placé en vigilance météorologique jaune à enjeu de sécurité «orages forts», à compter du dimanche 5 mai 2024 à 14h00

Le département des Landes est placé en vigilance météorologique jaune à enjeu de sécurité pour le phénomène « orages forts » à compter de ce jour à 14 heures.

En début d'après-midi, des orages se forment le long d'un axe de convergence des Pyrénées jusqu'à l'ouest du Limousin en passant par l'est aquitain avant de progresser vers l'est. Ces orages sont d'une sévérité moyenne localement forte et s'accompagnent de chutes de petite à moyenne grêle, de cumuls de pluie de l'ordre de 20/30 mm en peu de temps.

Localement, suite aux passages répétés de ces averses, les cumuls de pluie pourraient atteindre les 40/50 mm sur des sols déjà bien humides (lié au contexte pluvieux des jours précédents). L'activité orageuse s'atténue progressivement à partir de la soirée sur l'ensemble de la zone.

Conseils de comportement à adopter :

- Je me tiens informé auprès des autorités ;
- Je m'abrite dans un bâtiment en dur ;
- Je protège ma maison et les biens exposés au vent. Je limite mes déplacements ;
- Je prends garde aux chutes d'arbres et d'objets ;
- Je n'interviens pas sur les toits ;
- J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques. J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site Météo France à l'adresse suivante : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/landes>

Cabinet de la préfète des Landes
Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Loïc Marzin – 05 58 06 72 49 / 07 89 05 11 72 / 06 32 63 68 82
Cécile Baudisson – 05 58 06 58 14 / 06 81 36 25 24

24 Rue Victor Hugo, 40021
Mont-de-Marsan

 pref-communication@landes.gouv.fr

 <https://www.landes.gouv.fr/>

Suivez-nous sur :

